



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

élèves

Question écrite n° 31942

Texte de la question

M. Bernard Accoyer attire l'attention de M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche sur la participation de lycéens au forum altermondialiste de Saint-Denis. Un certain nombre de lycéens de la Haute-Savoie se seraient déplacés en autocar pour participer au débat du Forum social européen de novembre 2003. Non encadrés par des enseignants mais accompagnés par un membre d'une association militante, ces lycéens auraient manqué deux jours et demi, de cours et auraient été hébergés dans des internats de lycées publics à Saint-Denis. Il paraît étonnant que des initiatives prises dans le cadre de l'éducation nationale favorisent la participation de lycéens à des forums de ce genre, même si les débats qui s'y sont tenus pouvaient présenter de l'intérêt. L'engagement politique de nombreux intervenants ne paraissait en effet pas susceptible d'être compatible avec la nécessité de neutralité des activités éducatives et paraéducatives proposées aux élèves. Il lui demande son sentiment sur cette situation.

Texte de la réponse

Après enquête au niveau local, il apparaît qu'aucun lycée de Haute-Savoie n'a autorisé des élèves à quitter l'établissement pour participer au forum altermondialiste à Saint-Denis au mois de novembre 2003. Si, néanmoins, six lycéens se sont déplacés pour assister à ce forum, c'est par leurs propres moyens, encadrés par une association. Cet état de fait constitue effectivement un manquement à l'obligation d'assiduité scolaire. L'hébergement sur place de ces lycéens n'a pas été assuré dans des internats de lycées publics en tout état de cause, il n'existe pas de lycée public avec internat à Saint-Denis. L'éducation nationale n'a pas pris dans cette affaire d'initiative tendant à faciliter la participation d'élèves à ce forum. C'est en dehors du cadre de l'établissement scolaire, et sans la contribution de l'éducation nationale, que ceux-ci ont fait cette démarche qui relève de choix personnels.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Accoyer](#)

Circonscription : Haute-Savoie (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31942

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : jeunesse et éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse et éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 janvier 2004, page 444

Réponse publiée le : 9 mars 2004, page 1876